

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Mardi 11 décembre 2018, à 13 h
Hôtel de ville de Montréal
Salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est

PRÉSENCES	ABSENCE
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal	
M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord	
M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire	
Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine	
M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun	
Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine	
M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 13 h 05. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter.

Il salue la présence de Mme Nathalie Goulet, responsable de la Sécurité publique au comité exécutif, puis celles des autres élus dans la salle et des fonctionnaires présents.

Il procède à la mise en contexte de la séance. Il fait état de la consultation publique sur la lutte au profilage racial et social qui a eu lieu en 2017 et à laquelle la CSP a participé. Il mentionne que le plan présenté aujourd'hui par le SPVM est une réponse à plusieurs des recommandations qui ont découlé de cette consultation. M. Norris présente ensuite le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Blanco suggère que les procès-verbaux soient adoptés lors d'une prochaine séance parce que plusieurs commissaires n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance.

Sur une proposition de Mme Flannery, appuyée par Mme Blanco, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du Plan stratégique pour soutenir le personnel du SPVM en matière de prévention du profilage racial et social

M. Norris remercie le SPVM pour le document fourni et mentionne qu'il a été porté à son attention que le niveau de détails de ce dernier était insuffisant pour préparer adéquatement des questions en vue de cette séance. Il souligne les efforts du SPVM pour assurer une grande transparence dans ses activités et remercie le service de prendre en considération ce commentaire citoyen.

M. Norris cède ensuite la parole à M. Sylvain Caron, directeur désigné du SPVM, lequel procède un bref mot d'introduction. Il cède la parole à Mme Simonetta Barth, cheffe de cabinet du directeur du SPVM, qui présente brièvement l'objectif et les grands axes du plan.

Mme Josée Blais, Inspectrice-Cheffe au Service de l'administration, procède ensuite à la présentation détaillée du plan, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143156306&_dad=portal&_schema=PORTAL.

M. Norris remercie M. Caron, Mme Barth et Mme Blais pour leur présentation.

4. Période de questions et commentaires du public

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les personnes inscrites.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
Renée-Chantale Beninga (élue)	Demande des précisions sur la collaboration du SPVM auprès des intervenants jeunesse dans les arrondissements et s'il y a une vision stratégique au sein du service à ce sujet / Demande si un plan en ce sens existe, et, le cas échéant, s'il peut être présenté au public.
Mme Marie-Claude Haince (Conseil interculturel de Montréal)	Mentionne que la Charte montréalaise des droits et responsabilités a été modifiée de façon à marquer l'engagement de la Ville à lutter contre les profilages / Demande si cet engagement est bien connu au SPVM et comment cette information y est diffusée / Demande s'il existe des processus formels pour s'assurer de capter les gestes de profilage commis par des policiers.
M. Moussa Sène (Conseil interculturel de Montréal)	Demande comment le SPVM s'assure que ses policiers intègrent les valeurs et appliquent les principes qui permettent de lutter contre les profilages / Demande si les chercheurs dédiés à l'analyse des données concernant les interpellations policières sont racisés / Demande s'il est possible de rendre disponible au grand public les données brutes sur les interpellations.
M. Dominique Péchard (Ligue des droits et libertés)	Fait état de l'importance de la confiance des citoyens à l'égard des institutions et de rendre justice lorsqu'il y a violation des droits de la personne / Mentionne que cette confiance est absente à l'égard des mécanismes de plaintes contre les policiers / Demande si le SPVM compte implanter un mécanisme de plaintes crédible et digne de confiance pour les victimes de profilage / Demande quelles sont les sanctions prévues pour les policiers fautifs / Mentionne que rapport annuel du SPVM devrait faire état des plaintes à l'égard de ses

	agents, notamment celles retenues et celles qui ont mené à des sanctions / Souligne que la surveillance à outrance dans Montréal-Nord mène aux interpellations injustifiées et aux gestes de profilages / Demande ce que le SPVM compte faire pour réduire la surveillance démesurée des personnes racisées.
M. Balarama Holness	Demande si le SPVM est ouvert à modifier le cursus de formation des policiers afin de modifier en profondeur leurs mentalités / Demande comment le SPVM va mesurer l'ampleur de la problématique du profilage racial / Mentionne que la société civile souhaite obtenir les données brutes recueillies par le SPVM à ce sujet / Mentionne que le profilage est un acte criminel, un geste grave qui doit être traité devant des tribunaux et non via des mesures administratives ou des encadrements sans conséquence réelles pour les policiers fautifs / Demande quelles procédures seront mises en place pour lutte contre cette criminalité (profilage).
M. Marcel Lanoue	Mentionne qu'il préférerait que cette assemblée débute à 13 h 30 au lieu de 13 h.
M. Dylan Levasseur	Fait état d'une expérience personnelle de profilage social.
Mme Élise Solomon	Mentionne que les policiers disposent d'un grand pouvoir discrétionnaire dans l'application des lois / Demande comment le SPVM s'assure que les policiers calibrent leur réponse aux plaintes de citoyens concernant les personnes en situation d'itinérance / Demande si le SPVM prévoit un rôle pour les organismes communautaires, qui pourraient étudier les données recueillies et évaluer les plans de lutte au profilage du SPVM et leur mise en œuvre.
Mme Anastasia Marsolais	Se plaint du harcèlement des policiers auprès des jeunes, notamment dans le cadre de la lutte aux gangs de rue / Demande ce que le SPVM compte faire pour changer la situation.
Mme Ginette Allen	Demande si des mécanismes sont prévus pour encourager la promotion de candidats issus de la diversité vers des postes de gestion au sein du SPVM.
M. Gabriel Bazin (Ligue des Noirs)	Fait un constat d'échec quant à la lutte au profilage racial et mentionne le cas d'un policier racisé interpellé à l'entrée d'un restaurant huppé.
M. Mathieu Léonard	Demande quelles actions seront posées par le SPVM pour assurer une meilleure diversité de leurs effectifs.
M. Alexandre Popovic	Mentionne qu'il aurait apprécié obtenir copie du plan complet avant la séance / Mentionne que les mesures proposées dans le plan ne sont pas menaçantes pour les policiers racistes / Demande que le SPVM s'engage à rendre publiques les données relatives aux interpellations policières / Demande des précisions sur l'identité des chercheurs embauchés et sur leur provenance.
Mme Linda Khelil	Demande au SPVM de divulguer les données brutes à propos des interpellations policières / Demande comment l'ampleur du problème est comprise par le SPVM / Propose de documenter la situation dans chacun des postes de quartier au cours des prochaines années / Demande qui est responsable au SPVM d'évaluer la perception et le vécu de la population à l'égard du profilage dans les postes de quartier.
M. Ted Rutland	Mentionne que des policiers nient les problèmes et que le plan proposé n'a aucune chance de régler le problème du profilage /

	<p>Indique que la première bonne consultation sur ce sujet date de 1984 et que ce qui figure au plan actuel s'est retrouvé dans les plans et politiques précédents / Il demande comment on peut espérer un résultat différent lorsqu'il n'y a rien d'innovateur dans le plan présenté aujourd'hui / Mentionne que le SPVM comptait plus de personnes issues de la diversité en 1993 qu'aujourd'hui / Demande qui paye les chercheurs indépendants qui travaillent pour le SPVM dans ce dossier.</p>
M. Will Prosper	<p>Demande au SPVM ce qui est prévu dans le plan pour s'assurer qu'aucune personne racisée ne tombe sous les balles des agents du SPVM / Demande des exemples concrets de gestes posés par le SPVM pour enrayer le profilage qui ont porté fruit et qui sont mesurables et quantifiables / Fait été d'une liste de noms qu'aurait le SPVM pour ficher les membres de gangs de rue et certaines personnes qu'ils fréquentent / Demande quels sont les critères exacts qui déterminent si le nom d'une personne y figure / Demande si ces données seront éventuellement détruites.</p>
Mme Maya Corvilier	<p>Mentionne que le plan prévoit des mécanismes de conciliation, mais pas de vraies conséquences pour les policiers qui profilent et que certains policiers nient même le problème / Ajoute que le SPVM refuse de reconnaître que le problème est systémique / Demande quelles sont les mesures dissuasives concrètes qui seront mises en place afin que de tels comportements ne se reproduisent plus.</p>
M. Sacha-Wilky Merazil	<p>Demande quelles mesures concrètes seront prises afin de résoudre cette problématique / Demande comment le SPVM compte assurer la représentation des minorités au sein de son service.</p>
Mme Martine Éloi (Ligue des droits et liberté)	<p>Mentionne que le racisme est systémique et que les représentations qui nous sont transmises depuis notre enfance ont présenté une hiérarchie des personnes racisées / Mentionne que cette situation est insidieuse et que ce n'est pas en transmettant une directive à un chef de poste de quartier que l'on peut lutter contre cette discrimination / Mentionne qu'elle n'a pas entendu le SPVM expliquer comment il comptait s'attaquer au racisme systémique.</p>

M. Norris suggère de prendre une pause de 5 minutes avant de débiter la période de questions des commissaires.

5. Période de questions et commentaires des commissaires

Au retour de la pause, M. Norris appelle à tour de rôle les commissaires afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Josefina Blanco	<p>Demande des précisions sur la formation des policiers en lien avec la question autochtone.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Fait état d'une crise du vocabulaire et de l'importance des perceptions dans ce dossier / Déploire que le SPVM n'ait pas en main de données probantes sur lequel repose son plan / Il précise qu'il avait besoin de données aujourd'hui pour apprécier la qualité du plan, qu'il ne sait pas où les problèmes sont les plus criants et qu'il ne peut donc pas apprécier la qualité des pistes d'action proposées / Indique que le plan fait état de la perception des citoyens / Demande si l'usage de caméras portatives ne serait pas une solution pour diminuer les problèmes associés aux perceptions / Mentionne que le rapport <i>Montréal sans profilage</i>, rendu public plus tôt cette semaine,</p>

	propose de transférer les ressources policières vers des ressources en intervention communautaire / Demande au SPVM ce qu'il pense de cette approche et si cela est faisable.
M. Luc Gagnon	Demande si le Commissaire à l'itinérance peut siéger sur le comité d'expert chargé d'étudier la question des profilages / Fait état d'une étude faite à Toronto qui conclut que les personnes racisées sont plus susceptibles d'être interpellées par la police / Demande comment le SPVM se compare aux données de cette étude.
Mme Julie-Pascale Provost	Demande s'il est possible d'implanter des mesures plus rigides pour restreindre les comportements de profilage / Demande des précisions sur la formation donnée aux policiers en lien avec la question du profilage.
Mme Michèle Flannery	Demande si les tests psychométriques prévus dans le processus de sélection des policiers du SPVM permet de détecter les candidat(es) qui ont des tendances racistes / Demande si des outils de communication et de sensibilisation sont prévus pour faire connaître les procédures pour dénoncer des gestes de profilage auprès des jeunes.
M. Abdelhaq Sari	Demande si le SPVM collabore avec des corps policiers d'autres villes pour partager les meilleures pratiques / Demande s'il est possible déposer à la commission les synthèses des meilleures pratiques produites par le SPVM.
M. Alex Norris	Demande des précisions sur l'encadrement donné aux agents par leurs superviseurs pour détecter et corriger les comportements de profilage.

M. Norris cède la parole aux élus présents dans la salle et ceux-ci posent à tour de rôle leurs questions.

Élus(es)	Questions / Commentaires
Mme Marie-Josée Parent	Demande des précisions concernant le guide pour cibler les comportements à risque dont a fait état le SPVM.
Mme Maeva Vilain	Demande des précisions sur la formation donnée aux policiers, excluant celle sur les Autochtones / Demande ce que le SPVM fait lors qu'il constate qu'un policier en formation ne semble pas avoir la sensibilité nécessaire pour appliquer avec diligence les directives du SPVM en matière de lutte au profilage dans le cadre de son travail.
Renée-Chantale Beninga	Demande si le SPVM réfléchit à certaines stratégies ou protocoles d'entente avec les organismes communautaires pour intervenir auprès des jeunes.
Mme Younic Olivier	Mentionne que les jeunes ont peur du SPVM et de la lourdeur des processus de plainte / Mentionne que le coût pour porter plainte est exorbitant / Demande comment on peut faciliter l'accès au processus de plainte pour les victimes de profilage défavorisées.
M. Jacques Mercier	Rappelle que les services du Commissaire à la déontologie ne coûtent rien au citoyen. C'est un service gouvernemental offert à tous.

M. Caron rappelle, en guise de conclusion, les engagements du SPVM en matière de lutte au profilage.

Mme Goulet remercie le SPVM, les groupes et les citoyens qui ont participé à la séance et à l'élaboration du plan. Elle mentionne que le plan du SPVM est évolutif et remercie la CSP pour son travail.

M. Norris remercie les citoyens, les fonctionnaires du SPVM et les commissaires pour leur présence et leur participation à cette séance.

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 51.

ADOPTÉ LE : 2019-02-01

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste